



UNIVERSITÉ
BORDEAUX
S E G A L E N



C · H · U
Hôpitaux de Bordeaux



Diplôme Universitaire

PRISE EN CHARGE DES VICTIMES



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le diplôme universitaire de Prise en Charge des Victimes répond à un besoin d'enseignement et de recherche pour tous les professionnels qui souhaitent développer la prise en charge des victimes. Cette formation pourra favoriser la création de réseaux tels que décrits dans le schéma directeur de la réforme de la médecine légale.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Elle émane essentiellement de l'équipe opérationnelle du service de médecine légale de Bordeaux et des collaborateurs universitaires et professionnels dans le monde de la justice, du droit et de la santé. Les 10 années d'expérience professionnelle du CAUVA (Centre d'Accueil d'Urgence des Victimes d'Agression) permettent de partager la spécificité de la prise en charge des victimes d'agression dans cette articulation légale et de soin.

PUBLIC CONCERNÉ

Le DU Prise en Charge des Victimes est un complément de formation diplômante qui s'adresse aux professionnels de la santé médicaux et paramédicaux, de la justice, aux travailleurs sociaux, le secteur associatif, les policiers et les gendarmes.

CONDITIONS D'ACCÈS

L'autorisation d'inscription est prononcée par le directeur de l'enseignement après examen du dossier. Peuvent être admis à s'inscrire, les titulaires des diplômes d'état d'infirmiers, sages femmes, assistantes socio-éducatives, cadres de santé ainsi que les docteurs en médecine, les candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant des études de niveau équivalent et justifiant une pratique en victimologie.

FRAIS D'INSCRIPTION

Formation initiale :
Droits universitaire + droits spécifiques à la formation : 700 euros
Formation continue :
Droits universitaires + Droits spécifiques à la formation : 900 euros
Reprise d'études financées :
Droits universitaires + Droits spécifiques à la formation : 1200 euros

ORGANISATION DE LA FORMATION

Module 1

Introduction à la victimologie
Principes du droit, l'institution judiciaire
Introduction à la victimologie sur le versant médical
Les grands principes de la procédure civile, pénale
Accueil des victimes et rôle des services de police
Le nouveau schéma directeur de la médecine légale

Module 2

Le droit des patients, des victimes
Les victimes d'erreur médicale
Ethique en médecine légale
Notions de victimologie
Maltraitements à enfant, personnes âgées
Violences au travail, à l'école, intra familiales

Module 3

L'expertise des victimes
Prévention de la maltraitance
Simulation d'un procès
Reconnaissance des différents types de blessures
L'hypnose
Accueil des victimes : rôle de l'OPJ
L'Examen médico légal en thanatologie

Module 4

L'évaluation pluri-disciplinaire
Les pratiques de soins et le parcours de la victime
Types de blessure, intoxication, négligence
Victimes de violences sexuelles
Victimes psychiques
Pathologies psychiatriques
Multidisciplinarité autour de la prise en charge de la mort subite du nourrisson
Rôle et place de la psychiatrie et de la psychologie



Module 5

Pathologies psychiques dans le psycho trauma
Le signalement
Les pervers et le harcèlement, l'inceste
Le burn out
L'Apafaid
Rôle des associations de victimes
Le deuil
La BPJD
Le debriefing
La protection de l'enfance



Module 6

Le suivi de la victime
Les addictions, perversion, harcèlement
La médiation pénale
Les victimes d'accidents de la route
La mort subite du nouveau né



CONTACTS / INSCRIPTIONS



Responsables du diplôme

Pr Sophie GROMB, Chef de Service de Médecine Légale de Bordeaux,
Françoise BENANI, Responsable de la formation, cadre supérieur de
santé au CHU de Bordeaux



Inscriptions

Laboratoire de Médecine Légale
Site Pellegrin - 33076 Bordeaux Cedex
medecine.legale@u-bordeaux2.fr
Tel. : 05 56 79 98 05